

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article358>



# PLAN SOCIAL 2011/2013 DANS L'EDUCATION : LE SCANDALE DU « PLAN CHÂTEL » !



- PRIMAIRE  
Date de mise en ligne : jeudi 23 septembre 2010  
- Postes / classes / carte scolaire

---

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

---

Luc Châtel a chargé les inspecteurs d'académie et les recteurs de « dégager des gisements d'emploi possibles », c'est-à-dire de lui trouver des milliers de postes à supprimer. Le détail de ces recommandations ministérielles est effrayant !!!

Avec 16 000 suppressions de postes annoncées pour la rentrée prochaine alors que 60 000 élèves sont attendus dans le seul second degré, l'Education Nationale qui en a perdu plus de 50 000 postes depuis l'élection de Sarkozy doit encore en sacrifier 32 000 dans les deux années à venir !

Pour parvenir à mener à bien le non remplacement d'un départ sur deux à la retraite, que préconise le ministère de l'Education Nationale dans son schéma d'emploi pour récupérer des postes dans le premier degré entre 2011 et 2013 ?

- De modifier les seuils d'ouverture et de fermeture de classes afin d'augmenter le nombre moyen d'élèves par classe. L'augmentation de la taille des classes pourrait aussi provenir de l'augmentation de la taille des écoles par la fermeture d'écoles ou par des regroupements de différentes natures. Et voilà resurgir le spectre des EPEP ( Etablissement Primaire d'Enseignement Public) gérés par les collectivités territoriales !
- De réduire le besoin de remplacement ce qui consiste à organiser tout ou partie des sessions de formation continue en dehors du temps scolaire et à avoir recours à des remplaçants non titulaires pour assurer les remplacements Après la destruction programmée de la formation initiale (Masterisation), c'est la formation continue qui est dans le viseur. Les enseignants affectés sur des Brigades de Formation Continue (BFC) sont menacés !
- De diminuer le taux de scolarisation des enfants de deux ans  
Le ministère va jusqu'à affirmer qu'elle « ne constitue pas un avantage évident (...) par rapport à d'autres modes de gardes alternatifs ». La scolarisation à deux ans est donc considérée comme un « mode de garde » auquel il faudrait « trouver une alternative »
- De sédentariser les enseignants « hors la classe » ce qui se traduit par la suppression des maîtres G et/ou des maîtres E et/ou la mise en extinction des psychologues scolaires.

« Sédentariser », « mettre en extinction », le message est clair : c'est la mise à mort de l'enseignement spécialisé qui est planifiée ! Et Luc Châtel a le cynisme d'expliquer que cette « politique sera difficile à mettre en œuvre » et nécessitera donc « un accompagnement politique » !